



Carrière longue manque 8 trimestres

Par **pourquoi**, le **09/04/2015** à **16:28**

Bonjour, Suite à un plan social je suis demandeur d'emploi depuis janvier 2015. Je suis né en 1959 et j'aurai 159 trimestres fin 2015. Il me manque donc 8 trimestres pour prétendre partir en retraite à 60 ans. Par ailleurs, je comptabilise plus de 5 trimestres cotisés avant l'âge de 20 ans. Maintenant, je souhaite m'inscrire comme artiste, sachant que je viens de passer 1 an aux beaux arts...

Mes questions:

-Quelles sont les obligations sociales et fiscales des artistes?

-Si je m'inscris auprès de la Maison Des Artistes, quelle cotisation dois-je déclarer annuellement afin de valider

4 TRIMESTRES? (pour la Cnav 1 trimestre validé = 1429,50€ brut de déclaré en 2015)

-Puis-je conserver ma SS actuelle et mes indemnités journalières pôle emploi, et dans quelles conditions?

Merci par avance de vos réponses